



PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Clermont-Ferrand, le 09/01/2024

Affaire suivie par : Dorothee JEHAES
Service Eau, Hydroélectricité, Nature
Pôle politique de l'eau
Tél. : 04 73 17 37 89 / 06 60 50 73 92
Courriel : dorothee.jehaes@developpement-durable.gouv.fr

Proposition de sujet de stage

Compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et instances de concertation à l'échelle des bassins versants : état des lieux et enjeux en Auvergne-Rhône-Alpes

Contexte et objectifs du stage

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 attribue aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) une compétence exclusive relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2020. Cette compétence peut être déléguée ou transférée à une autre structure (syndicat de rivière par exemple).

Le premier objectif du stage est de disposer d'un état des lieux complet de l'avancement global de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI en région Auvergne-Rhône-Alpes, et d'en identifier les enjeux au regard des attentes vis-à-vis des structures disposant de cette compétence.

Dans le cadre de la planification écologique, le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau (dit « Plan Eau ») a pour objectif de garantir de l'eau pour tous, de qualité et des écosystèmes préservés. Ses 53 mesures visent à répondre à trois enjeux majeurs: sobriété des usages, qualité et disponibilité de la ressource. Il s'attache également à mettre en place les moyens d'atteindre ces ambitions, en améliorant notamment la gouvernance de la gestion de l'eau, en incluant l'ensemble des acteurs autour d'une gouvernance ouverte, plus efficace et plus lisible. La mesure 33 du plan prévoit que chaque sous-bassin versant soit doté d'une instance de dialogue (CLE) et d'un projet politique de territoire organisant le partage de la ressource à échéance 2027.

Le second objectif du stage est de disposer d'un état des lieux complet, en région Auvergne-Rhône-Alpes, des instances de concertation qui sont en place sur les bassins versants (BV) et des trajectoires de sobriété définies au sein des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

Missions

Un tableau de bord GEMAPI actualisé existe sur le bassin Rhône-Méditerranée. Ce tableau a pour objectifs de :

- suivre la prise de compétence Gemapi sur chaque sous-bassin versant
- suivre les reconnaissances en EPAGE et EPTB
- identifier les situations difficiles, les points de blocages, ou au contraire les cas exemplaires
- évaluer la qualité de la structuration territoriale

Il s'agira donc de collecter les données actualisées sur le reste du territoire régional (bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne), selon le même format. Pour cela, le stagiaire contactera les agences de l'eau et les DDT, et si nécessaire directement les structures disposant de la compétence GEMAPI.

Une analyse du tableau de bord régional devra être réalisée, pour faire ressortir quelques chiffres et tendances à l'échelle régionale. Idéalement, ces données alimenteront un travail cartographique.

Si les délais le permettent, il sera enfin opportun de croiser ces informations avec les programmes de mesures (actions à réaliser sur les milieux aquatiques pour atteindre le bon état des eaux) pour identifier les acteurs GEMAPIens qui devront le plus s'investir. Un croisement avec les tableaux des aides accordées par les agences de l'eau ces dernières années permettra aussi d'identifier les acteurs potentiellement moins actifs et nécessitant un accompagnement pour la bonne mise en œuvre des programmes de mesures.

Un tableau de bord « Instances de concertation » est en cours d'actualisation sur le bassin Rhône-Méditerranée. Ce tableau décrit les instances multi-acteurs ou non, rattachées à des SAGE, contrats de milieux, de bassin versant, PTGE, à l'échelle du BV complet ou non, à l'échelle de nappes souterraines, etc. Il s'agira de compléter ce tableau sur le reste du territoire régional (bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne) et d'y inclure les données relatives aux trajectoires de sobriété.

Le stagiaire devra être force de proposition concernant la possibilité de regrouper ces deux tableaux de bord et sur les évolutions à y apporter de façon à pouvoir les utiliser pour de la valorisation cartographique sous QGIS.

Encadrement

Le stage sera encadré par Dorothee JEHAES, chargée de mission planification Loire-Bretagne et Adour-Garonne, en lien avec Patrick CHEGRANI, chef de pôle politique de l'eau.

De nombreux contacts seront à prendre avec les autres services de la DREAL (délégation de bassin, CIDDAE/SIG) ainsi qu'avec les agences de l'eau Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée.

Profil recherché

Formation : Gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Connaissance des acteurs, enjeux, stratégies et outils de planification dans le domaine de l'eau (SDAGE, SAGE)

Qualités relationnelles, facilités pour échanger avec des interlocuteurs variés, capacités d'écoute

Maîtrise d'Excel et des tableaux croisés dynamiques

Connaissance de QGIS

Esprit d'analyse et de synthèse

Bonnes capacités rédactionnelles

Force de proposition, rigueur, capacités d'organisation, autonomie

Informations pratiques

- Durée : 4 à 6 mois
- Indemnité de stage réglementaire
- Lieu du stage : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 65 bd F. Mitterrand 63 000 Clermont-Ferrand
- Possibilité de télé-travail ponctuel en cas d'autonomie suffisante